



La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville est à la recherche de :

BRIGADIÈRE SCOLAIRE REMPLAÇANT(E)
(Besoins occasionnels pour l'année scolaire 2025-2026)

Concours 2025-68

Principales tâches:

- Faire traverser les enfants de façon sécuritaire sur une intersection de rue;
- Favoriser le développement de comportements sécuritaires des enfants.



Qualités requises :

- Faire preuve de vigilance, d'intégrité, de disponibilité et de ponctualité;
- Avoir une bonne santé physique et aimer travailler à l'extérieur;
- Aptitudes à travailler auprès des enfants.

Salaire:

- Le taux horaire (2025) est de 29,11 \$

Particularités

Avoir une très grande disponibilité, selon l'horaire requis, soit du lundi au vendredi entre 7h20 et 8h35, 11h40 et 13h40 et 14h25 et 16h45, ou moins selon les coins de rue. Offrir un minimum de deux (2) jours complets de disponibilité.

Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet, au plus tard 4 janvier 2026.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.